

Nouvelle-Ecosse, Cribbin's-Point, quai, \$350.

L'hon. M. PUGSLEY: Cette somme est destinée au renouvellement de la superstructure, et cela complètera l'ouvrage.

M. CROCKET: Est-ce que la couronne a un titre à cette propriété?

L'hon. M. PUGSLEY: Oui.

L'Ardoise, travaux de protection de la grève, \$600.

L'hon. M. PUGSLEY: A la dernière session, il a été voté un crédit de \$1,800 pour des ouvrages destinés à protéger la grève à cet endroit. Le crédit avait été dépensé, mais le travail n'était pas entièrement terminé, et l'ingénieur en chef a déclaré qu'il fallait de toute nécessité faire cette nouvelle dépense.

M. PORTER: Est-ce que ces travaux ont été faits par marché?

L'hon. M. PUGSLEY: Non, en régie.

M. CROCKET: Est-ce que ce sera la fin de cette dépense?

L'hon. M. PUGSLEY: Oui.

Margaree-Harbour, pour terminer les réparations du brise-lames, \$1,850.

L'hon. M. PUGSLEY: A la dernière session, nous avons voté \$2,300 pour réparer le brise-lames, et il faut encore cette somme pour faire un bon ouvrage.

M. CROCKET: Y a-t-on dépensé quelque chose avant cette année?

L'hon. M. PUGSLEY: Je ne saurais dire, faute d'une note à cet égard.

M. PORTER: Où est ce port?

L'hon. M. PUGSLEY: Dans le comté d'Inverness.

M. CROCKET: Quelle somme a-t-il voté l'année dernière?

L'hon. M. PUGSLEY: \$2,300. Le travail a consisté à démolir le bout extérieur du brise-lames, à construire un nouveau bloc et à réparer le brise-lames proprement dit. Au moment de commencer les travaux au printemps on s'est aperçu que le brise-lames avait subi de nouveaux dégâts au cours de l'hiver, et qu'il y faudrait des réparations considérables, nécessitant une nouvelle dépense de \$750, laquelle a été autorisée par un décret du conseil du 26 septembre 1910.

Notre ingénieur local nous a fait savoir qu'à moins d'y consacrer cette somme, l'ouvrage déjà exécuté serait exposé à être emporté dans les tempêtes de l'hiver. La chose a été faite en régie.

M. CROCKET: A-t-il été fait une évaluation des frais avant de commencer les travaux?

L'hon. M. PUGSLEY: Il a été estimé que \$2,300 feraient l'affaire.

M. CROCKET: Cela fait un total approchant \$4,000.

L'hon. M. PUGSLEY: Oui, à cause de dégâts survenus par la suite.

M. CROCKET: Quand cette tempête s'est-elle produite?

L'hon. M. PUGSLEY: Le rapport de l'ingénieur dit au cours de l'hiver dernier, et aussi, je crois, au printemps. De fait, l'ingénieur ordinaire rapporte qu'au moment même où les travaux se commençaient il est survenu un accident dû à une série de tempêtes et de coups de vent extrêmement violents.

Upper-Prospect, brise-lames, \$637.50.

L'hon. M. PUGSLEY: C'est là un ouvrage que demande M. Russell, l'ingénieur ordinaire.

M. CROCKET: Combien a-t-il été voté l'année dernière?

L'hon. M. PUGSLEY: \$3,000.

M. CROCKET: Est-ce que ce sera la fin?

L'hon. M. PUGSLEY: Oui, ceci finit les travaux.

West Dublin Bay, nouveaux travaux de dragage, \$4,599.95.

M. CROCKET: Est-ce que cela se fait par marché, ou est-ce l'administration qui exécute ces dragages?

L'hon. M. PUGSLEY: Par marché.

M. CROCKET: A quel prix?

L'hon. M. PUGSLEY: Il nous a été envoyés trois offres. Nous avons adjugé la chose à 45 cents par verge cube. C'est moins que ne portait le plus fort rabais d'abord consenti. Nous avons refusé cette offre, et avons obtenu de faire faire l'ouvrage à 45 cents par verge.

M. CROCKET: Pourquoi a-t-on refusé le plus fort rabais?

L'hon. M. PUGSLEY: Nous avons pensé que c'était encore trop cher.

M. CROCKET: Quelle était la soumission du plus bas chiffre?

L'hon. M. PUGSLEY: Pour la classe A, \$8; pour la classe B, \$5, et pour déblai ordinaire, 50 cents.

M. CROCKET: Le département n'a-t-il pas jugé excessif ce prix de 50 cents?

L'hon. M. PUGSLEY: Oui, pour cet ouvrage-là.

M. CROCKET: Vous avez payé plus que cela au Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. PUGSLEY: Cela tient à l'endroit où se font ces travaux.

M. CROCKET: A-t-on demandé de nouvelles soumissions?

L'hon. M. PUGSLEY: Non.